

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1580 Décisions concernant les Services Etat

n° 1580

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
19 novembre 1964

Numéro JO
n° 12 du 01/01/1965

Date du numéro
1 janvier 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le caporal Idriss Ali, matricule 2498, de la 3e compagnie de Mûlice à Ali-Sabieh, reconnu inapte à servir dans la Milice par le Conseil de Santé de la C.F.S. du 3 novembre 1964, est licencié pour raison de santé à compter du 11 novembre 1964.